

DOSSIER NATATION

Ce dossier présente différents éléments indispensables à la mise en œuvre de l'activité natation. Il se veut une aide à la préparation du cycle et des séances.

Les différents chapitres traitent :

- Des objectifs et compétences attendues
- Des textes de référence,
- Des horaires des séances et de la procédure d'annulation
- Des sessions d'agrément pour les intervenants extérieurs
- Des visites des M.N.S. dans les classes,
- De la séance d'évaluation diagnostique,
- De l'évaluation.
- Des ressources pédagogiques

Objectifs et compétences attendues

A la fin des cycles d'apprentissage, les élèves devront avoir acquis les savoir faire correspondant aux compétences attendues, définies dans les programmes publiés en 2008 consistant à :

Compétence de fin de cycle 2 :

« Se déplacer sur une quinzaine de mètres »

Compétence de fin de cycle 3:

*« Se déplacer sur une trentaine de mètres »
Plonger, s'immerger, se déplacer sous l'eau, se laisser flotter.*

Pour les élèves de cycle 3 ayant atteint la compétence de fin de cycle 3, on pourra viser le niveau d'autonomie qui caractérise le « savoir nager » défini dans les programmes d'enseignement du collège. A titre d'exemple, on peut citer l'enchaînement suivant :

« Un plongeon, suivi de cinquante mètres en grande profondeur, sans reprise d'appui, déplacement effectué alternativement en position ventrale et dorsale, suivi d'un maintien sur place de dix secondes et de la recherche d'un objet immergé à deux mètres de profondeur environ »

Les textes de référence

L'activité natation est régie par trois textes de référence :

➤ La circulaire N° 2004-139 du 13 juillet 2004 (BO n° 32 du 9 septembre 2004) modifiée par la circulaire N° 2004-173 du 15 octobre 2004 (BO n° 39 du 28 octobre 2004) qui fixe les objectifs, les compétences attendues, les conditions de mise en œuvre, le taux d'encadrement, les qualifications des personnels, la surveillance, la sécurité et les conditions matérielles.

Un point essentiel :

Le taux d'encadrement est de **deux** adultes agréés par classe élémentaire et de **trois** adultes agréés par classe maternelle.

- La circulaire N° 99-136 du 21 septembre 1999 (BO n° HS7 du 23 septembre 1999) qui fixe les modalités d'organisation des sorties scolaires.

Un point essentiel :

La sortie natation s'inscrit dans les sorties régulières. Elle est gratuite et n'empiète pas sur les pauses, elle est donc **obligatoire**.

- La circulaire N° 92-196 du 3 juillet 1992 (BO n° 29 du 16 juillet 1992) qui définit les modalités d'intervention pour les personnes hors Education Nationale.

Un point essentiel :

Un intervenant extérieur doit être agréé. Les M.N.S. disposent d'un agrément collectif. Les bénévoles devront passer **un test d'aisance** sous la responsabilité du CPC EPS lors d'une session d'agrément. Plusieurs sessions d'agrément seront organisées au courant de l'année scolaire.

- La circulaire départementale du 6 octobre 2008 qui définit les modalités d'enseignement et d'évaluation.

Un point essentiel :

La fiche école à renseigner et à faire remonter à l'Ien en fin d'année scolaire.

Horaires et procédure d'annulation

Le respect strict des horaires indiqués sur le planning transmis en début d'année permet d'éviter des attentes dans les vestiaires.

En cas d'annulation, prévenir impérativement :

- le transporteur au 03.90.40.98.30
- La piscine

Hautepierre au 03.88.29.01.81
Schiltigheim au 03.88.33.24.40.
- Le CPC EPS au 03.88.26.35.53.

Les sessions d'agrément

Les intervenants extérieurs, présents au bord du bassin pour une aide ponctuelle doivent être agréés par l'Inspecteur d'Académie. Leur compétence est attestée par le CPC EPS de la circonscription.

Plusieurs sessions d'agrément sont organisées au courant de l'année scolaire pour faire passer les tests d'aisance aux intervenants bénévoles et leur donner les informations quant à leur rôle durant les séances.

Les directeurs des écoles sont informés des dates et des lieux des sessions en début d'année scolaire (information également disponible sur le site).

Dans certains cas **exceptionnels**, le CPC EPS peut faire passer le test d'aisance lors de la première séance du cycle.

Nature du test :

- Sauter en eau profonde.
- Nager sur 20 m en position ventrale.
- Nager sur 20 m en position dorsale.
- Tenir pendant 10 s. un équilibre ventral (visage immergé).
- Tenir pendant 10 s. un équilibre dorsal.

La visite des M.N.S.

Les **Maître Nageurs Sauveteurs**, chargés d'enseignement, de la piscine de Hautepierre se proposent de rencontrer toutes les classes de **CP** et éventuellement les classes de **CE1** des écoles de Hautepierre et de Cronembourg qui s'engagent dans un premier cycle natation pour leur présenter, à l'aide d'une cassette vidéo, la piscine, les vestiaires, le bassin, le déroulement d'une séance et l'organisation de la première séance

d'évaluation diagnostique. Ce premier contact des élèves avec des personnels de la piscine permet de dédramatiser l'activité et facilite la mise en œuvre de la première séance.

Cette visite se fera, à l'école, la semaine qui précède le démarrage du cycle. Le CPC EPS se charge de l'organisation de ces visites.

La première séance

La première séance nécessite une organisation particulière. Il s'agit d'évaluer les élèves pour les répartir dans des groupes de besoin : débutants, débrouillés, experts. Vous trouverez ci-dessous les modalités d'organisation de cette séance selon la piscine fréquentée.

Le CPC-EPS, participe si possible à l'évaluation des élèves et **recense le nombre d'élèves qui répondent aux critères des « savoir nager » définis ci-dessus.**

Piscine de Hautpierre

Les classes sont divisées en quatre groupes. Après quelques minutes d'appropriation ou de ré appropriation du milieu aquatique, deux groupes sont pris en charge par les MNS ou par un M.N.S. et le CPC-EPS, les deux autres groupes sont pris en charge par les enseignants. Les quatre groupes passent dans les trois ateliers (immersion, entrée dans l'eau et propulsion) installés pour cette séance (les C.E.1. démarrent par les entrées dans l'eau et la propulsion, les C.P. démarrent par l'espace ludique et les immersions). Dans chaque atelier, l'élève choisit de réaliser un item en fonction de ses compétences. Les résultats sont reportés sur la fiche d'évaluation ci-jointe en annexe. Après la séance, les enseignants répartissent les élèves en trois groupes de besoin selon le total des points obtenus.

BAREME

ATELIER PROPULSION

- 1 POINT : Je me déplace en eau profonde en utilisant le bord.
- 2 POINTS : Je me déplace en eau profonde en utilisant le pont de singe.
- 3 POINTS : Je me déplace en eau profonde avec une planche ou une frite (N1).
- 4 POINTS : Je me déplace sur quelques mètres en eau profonde sans aide. (N2)

5 POINTS : Je me déplace en eau profonde sans aide sur 15 mètres (N3).

ATELIER IMMERSION

1 POINT : Je mets le visage dans l'eau.

2 POINTS : Je passe sous la ligne d'eau.

3 POINTS : Je passe dans la cage.

4 POINTS : Je m'allonge au fond en descendant le long de la perche.

5 POINTS : Je ramasse un objet immergé.

ATELIER ENTREES DANS L'EAU

1 POINT : Je descends dans l'eau par l'escalier ou depuis le bord.

2 POINTS : Je saute dans l'eau avec la perche.

3 POINTS : Je saute dans l'eau sans la perche.

4 POINTS : Je fais une roulade.

5 POINTS : Je plonge.

Centre nautique de Schiltigheim

Les élèves évoluent librement avec du petit matériel dans le petit bain sous la surveillance des enseignants. Le MNS et le CPC prennent quelques élèves pour les parcours d'évaluation.

Les résultats sont reportés sur la fiche d'évaluation ci-jointe en annexe. Après la séance, les enseignants répartissent les élèves en trois groupes de besoin selon le total des points obtenus.

BAREME

ENTREE DANS L'EAU

1 POINT : J'entre dans l'eau par l'échelle

2 POINTS : Je saute dans l'eau avec aide

3 POINTS : Je saute dans l'eau sans aide

4 POINTS : Je plonge

IMMERSION

1 POINT : Je mets le visage dans l'eau

2 POINTS : Je passe sous un obstacle

3 POINTS : Je ramasse un objet avec aide

4 POINTS : Je ramasse un objet sans aide

5 POINTS : Je plonge en canard

6 POINTS : Je réalise un parcours sous-marin

EQUILIBRE

1 POINT : Je fais une étoile dorsale

2 POINTS : Je fais une étoile Ventrale

3 POINTS : Je me mets en boule

JE ME DEPLACE

1 POINT : Je me déplace avec un support fixe

2 POINTS : Je me déplace avec du matériel flottant

3 POINTS : Je me déplace sans matériel sur le dos

4 POINTS : Je me déplace sans matériel sur le ventre

5 POINTS : Je parcours 15 mètres sans aide et sans appui

Evaluation

L'évaluation diagnostique en début de cycle permet de vérifier les acquis des élèves afin de les répartir dans les différents groupes de besoin (voir barèmes ci-dessus) et d'évaluer leur niveau de « savoir nager » défini dans les programmes.

L'évaluation de fin de cycle permet de vérifier les progrès effectués par les élèves dans les différents domaines de l'activité : entrée dans l'eau, immersion, équilibre, propulsion et d'évaluer leur niveau de « savoir nager » défini dans les programmes.

Pour permettre un suivi des élèves au cours de la scolarité, chaque enseignant renseignera la fiche d'évaluation classe.

Une synthèse des évaluations réalisées sera transmis à l'IEN en fin d'année scolaire.

Compétences de fin de cycle telles qu'elles sont proposées dans le B.O. n°3 du 19 juin 2008
« Programmes d'enseignement de l'école primaire. »

TEST NATATION CYCLE 2 : EVALUATION EN DEBUT ET FIN DE CYCLE

Compétence de fin de cycle 2 (CP-CE1)

« Se déplacer sur une quinzaine de mètres sans support ».

TEST NATATION CYCLE 3 : EVALUATION EN DEBUT ET FIN DE CYCLE

Compétence de fin de cycle 3 (CE2-CM1-CM2)

« Se déplacer sur une trentaine de mètres sans support ».

Rappel :

« Les activités de natation (un module **d'au moins douze séances** chaque année) seront programmées **en priorité pour les élèves du cycle 2** chaque fois que les équipements le permettront ».

Des ressources pédagogiques

- Dossier natation de l'équipe départementale du Bas- Rhin
- Natation pour les 6 12 ans Livret Revue EPS
- Nageur acteur K7 + livret Revue EPS
- Le fabuleux voyage de Lola Un album à nager Revue EPS

Sites internet

- <http://www.ienacy1.edres74.ac-grenoble.fr/ienacy1/eps/telechar/Atelier%20piscine%20C2A%20Site.pdf>
- <http://www.ac-nancy-metz.fr/ia88/Eps/REFnata.pdf>

Annexes

- Fiche d'évaluation diagnostique et sommative - piscine de Haute pierre
- Fiche d'évaluation diagnostique et sommative - piscine de Schitigheim
- Fiche d'évaluation école à retourner à l'IEN à la fin de l'année scolaire

EVALUATION NATATION

FICHE RECAPITULATIVE PAR ECOLE

Ecole :

Circonscription de **STRASBOURG 5**

	Cycle 2 « se déplacer sur une quinzaine de mètres sans appuis »			Cycle 3 « se déplacer sur une trentaine de mètres sans appuis »		
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CLIS
Nombre d'élèves ayant suivi un cycle natation						
Nombre d'élèves testés						
Nombre d'élèves ayant réussi le test en début de cycle						
Nombre d'élèves ayant réussi le test en fin de cycle						

Fiche à retourner à L'I.E.N. à la fin du cycle natation